

TP ASSISTANT RH



Certification : Titre professionnel délivré par le Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion

Niveau de la certification : 5 (équivalent bac+2)

Référentiel

Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines

Assurer la gestion administrative du personnel

Assurer la gestion des variables et paramètres de paie

Mettre en place et suivre les indicateurs ressources humaines

Contribuer au développement des ressources humaines

Contribuer aux opérations liées à la gestion des emplois et carrières

Contribuer au processus de recrutement et d'intégration du personnel

Contribuer à l'élaboration et au suivi du développement des compétences du personnel

L'assistant RH, souvent rattaché au responsable RH, intervient dans différents domaines tels que le recrutement, la formation professionnelle, la gestion de la paie et l'administration du personnel.

Débouchés :

Le titulaire du titre professionnel Assistant Ressources humaines peut prétendre à différents postes tels que :

- ⇒ Assistant ressources humaines
- ⇒ Assistant formation
- ⇒ Assistant recrutement
- ⇒ Assistant RH et paie
- ⇒ Gestionnaire des emplois et carrières
- ⇒ Chargé des ressources humaines

Equivalences et passerelles:

Le titre professionnel Assistant Ressources humaines et ses équivalences :

- ⇒ BTS, DUT, en comptabilité, gestion, juridique, social

Passerelles possibles :

- ⇒ TP Gestionnaire de paie

Suite de parcours :

Après l'obtention du titre professionnel, l'Assistant Ressources Humaines dispose de plusieurs possibilités d'évolution :

- ⇒ Suivre une formation supérieure en Ressources humaines (de type licence, bachelor)
- ⇒ Evoluer vers des carrières de responsable de la paie, chargé de recrutement, responsable formation, adjoint au responsable RH voire responsable RH.

Vous pouvez consulter le site de l'ONISEP qui propose des **poursuites de parcours** selon le diplôme engagé. www.onisep.fr
Vous y trouverez également les **débouchés possibles** par votre certification acquise ou visée.